

Trois-Rivières, le 13 décembre 2011

OBJET : SERVICE DE RÉFÉRENCE DE L'AAP

---

Chers membres,

Notre service de référence existe depuis 2003 pour les 13 sections de province. Tous les citoyens ont accès à ce service afin d'être dirigés vers un avocat qui s'est inscrit pratiquant dans le domaine de droit demandé.

À ce jour, 5 681 références ont été faites en 2011 et 38 558 depuis 2003. Avec 548 membres inscrits au service, il y a donc une moyenne de 5 à 10 références par année par avocat, ce qui couvre amplement les coûts d'inscription au montant de 69.26\$ incluant les taxes (pour ceux qui paieront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le montant augmente à 69.89\$ dû à l'augmentation de la TVQ).

#### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Les avocats et avocates voulant être inscrits pour 2012 devront faire parvenir le formulaire d'inscription ci-joint **avant le 23 décembre 2011** à Me Michel Moisan par courriel à [referenceaap@barreau.qc.ca](mailto:referenceaap@barreau.qc.ca) ou par télécopie au 514-954-3451. Vous trouverez aussi en pièce-jointe une copie des dispositions administratives.

#### **PRÉCISIONS SUR LE PAIEMENT**

Pour le paiement de votre inscription ou de votre renouvellement, **seuls les paiements en ligne par carte de crédit sont acceptés** (pas de chèque ni argent comptant). EXCEPTIONNELLEMENT, si ce mode de paiement ne vous est pas accessible, veuillez communiquer avec Me Michel Moisan dont les coordonnées figurent au bas du présent message.

Le Barreau du Québec a mis à notre disposition leur site de la formation continue pour nous permettre de traiter les paiements par carte de crédit en ligne. Ainsi, certaines informations sur le site du Barreau ne sont pas pertinentes à votre inscription au Service de référence. N'y portez pas attention, elles n'ont aucune incidence sur le processus de paiement qui sera directement appliqué à votre inscription au Service de référence.

## PROCESSUS DE PAIEMENT

Pour acquitter votre paiement, cliquez sur le lien ci-dessous et suivez les étapes :

1. <http://www.barreau.qc.ca/formation/event.jsp?noActiv=1904&noEv=5102&Langue=fr>
2. Cliquez sur le bouton bleu "Formulaire d'inscription en ligne" situé au centre de la page;
3. Dans le rectangle intitulé « Politique d'annulation et de remboursement », cochez la case « Je reconnais avoir pris connaissance de la politique »;
4. Inscrivez votre numéro de membre dans la section "Membre du Barreau du Québec". (Ne pas tenir compte de la section non-membre);
5. Cliquez sur « Suivant »;
6. Vérifiez l'exactitude de vos renseignements personnels, puis cliquez sur «Suivant».;
7. Sélectionnez "Paiement en ligne par carte de crédit Visa ou Mastercard sur un site sécurisé";
8. Confirmez;
9. Procédez au paiement.

Je vous remercie d'avance de votre participation et vous invite à faire la promotion du service auprès de vos collègues et à communiquer avec Me Michel Moisan (1-866-954-3528 ou par courriel à [referenceaap@barreau.qc.ca](mailto:referenceaap@barreau.qc.ca)) si vous avez des questions ou des commentaires.

Au plaisir,

Me Eric Beauchesne  
Vice-président de L'AAP  
1500 rue Royale, bureau 450  
Trois-Rivières (QC) G9A 6E6  
819-379-4331